



OFFRE D'EMPLOI

Enseignant au primaire

Numéro du concours : 466-20210811-2

Le Conseil scolaire FrancoSud a été créé en août 2013. Il compte plus de 3 300 élèves fréquentant quatorze écoles francophones situées dans le sud de l'Alberta. Dix de ces écoles sont publiques et quatre sont catholiques.

Les conditions de travail de tous les enseignants qui travaillent ou travailleront dans les écoles du Conseil scolaire FrancoSud sont régies par la convention collective négociée avec l'Alberta Teachers' Association au nom des enseignants des écoles du Conseil scolaire FrancoSud. Au besoin, vous informer auprès de l'ATA.

CLASSE D'EMPLOI

Enseignant au primaire

LIEU DE TRAVAIL

École La Mosaïque

STATUT

Poste temporaire à temps plein

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction d'école

DATE LIMITE DU CONCOURS

Jusqu'à ce que le poste soit comblé

NATURE DU TRAVAIL ET RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

L'enseignant aura la responsabilité de l'enseignement aux élèves de 4^e et 5^e année. L'enseignant aura à assurer la supervision des groupes et à dispenser l'enseignement selon les programmes d'études de l'Alberta. L'enseignant agira de façon à répondre, en collaboration avec la direction et le personnel de l'école, au projet éducatif de la communauté scolaire dans les domaines de la pédagogie, de la culture et de la langue.

EXIGENCES DU POSTE

- Une certification en enseignement de l'Alberta ou éligibilité à l'obtenir;
- De l'expérience en enseignement au primaire;
- Connaître le curriculum d'*Alberta Education*;
- Une attitude positive, responsable et autonome;
- Des aptitudes en gestion et des habiletés en technologie;
- Une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Une excellente maîtrise de l'anglais tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Une excellente connaissance des besoins éducatifs en milieux minoritaires et multiculturels;
- Une bonne connaissance du milieu scolaire inclusif ainsi que de l'expérience auprès d'élèves ayant des besoins en adaptation scolaire;
- Une appréciation de la diversité des apprenants.

Conformément à la directive administrative 167 – COVID-19 : statut vaccinal du FrancoSud, tous les nouveaux employés embauchés doivent être entièrement vaccinés avant leur premier jour de travail. Veuillez déclarer votre statut vaccinal lorsque vous postulez. Un représentant du département des ressources humaines communiquera avec les candidats pour la vérification des preuves de vaccination contre la COVID-19.

Comment postuler : Rendez-vous sur notre site Web au www.francoSud.ca dans la section Offres d'emploi et postulez directement sur le numéro de concours pour lequel vous souhaitez offrir vos services. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.